

DEBAT NATIONAL
sur l'AVENIR de l'ECOLE
Arrondissement de Boulogne
Réunion d'école publique
10 décembre 2003
Ecole Cary-Sauvage
de 14h à 16h

Organisatrice : Mme L. CAUX	IEN de Boulogne
Animateur : M. M.BENARD	Principal honoraire
Rapporteurs : M. A.BRECY	Directeur d'école
M. JL. ETIENNE	Conseiller pédagogique
Mme ACCARY	Parent d'élèves

L'équipe d'organisation et d'animation a choisi, au préalable, de centrer le débat sur les questions **4-15-17** des 22 questions proposées

40 personnes présentes

10 parents ou personnes non enseignantes

30 enseignants

L'animateur précise les règles du débat, son rôle et celui des rapporteurs.

Mme l'Inspectrice facilitera la prise de parole en déplaçant le micro baladeur vers les intervenants qui se présenteront es-qualité

Discussion sur le constat

L'animateur précise les enjeux du débat . Il recadre les questions posées dans le contexte général de la loi d'orientation de 1989 existante et dans la perspective de la future loi d'orientation

Il s'appuie pour cela sur les constats « sur l'état de l'Ecole » , document sur les travaux d'experts, nommés par le HCEE et sur l' avis de celui-ci.

Il donne les indicateurs, évaluant la Loi de 1989 qui marquent les résultats, déjà obtenus dans une scolarisation de masse, les difficultés aussi ,et les sources de progrès possibles.

Suite à ce préambule, les participants réagissent.

-Les difficultés reconnues du système éducatif sont indissociables de celles constatées dans la société dans laquelle il s'insère :

« L'Ecole est là **pour « faire » de l'enseignement et de l'éducation...** »

Mais « L'Ecole **ne doit pas être seule** à devoir rattraper les « erreurs » commises par et dans la Société... »

- Les personnes présentes insistent sur le fait que le débat présent **sur l'avenir de l'Ecole** est **interdépendant** d'un débat **sur le type de société** souhaité .

L'animateur propose l'étude des questions choisies dans laquelle les remarques précédentes s'insèrent

Pour faciliter le recentrage du débat, l'animateur projette à l'écran ,outre le libellé de la question, un ensemble de mots-clés s'y rapportant.

La parole est ensuite donnée aux personnes présentes.

Domaine : DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

Question 04 : Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Mots-clés choisis: *Formation initiale* Apprendre à apprendre ? Savoirs ?

Savoir-faire ? Savoir-être ?

Diplômes ? Formation différée ?

Formation tout au long de la vie Valider les acquis de

l'expérience Rôle de l'Ecole ? de l'Artisanat ? des

Entreprises ?

- Un constat , une nécessité:

« La disparition de certains métiers, la transformation de certains autres imposent à nos enfants d'en exercer plusieurs tout au long de leur carrière.

De fait, ils ont besoin d'une *formation initiale solide* qui doit être donnée par l'Ecole. »

- A plusieurs reprises, les intervenants-enseignants ,notamment ceux exerçant en REP, insistent sur leur *crainte d'une éventuelle réduction de la durée de la scolarité* obligatoire.
« Sortir prématurément un jeune du système scolaire nuit à son *épanouissement intellectuel* et à l'émergence de ses capacités »

- Ils concèdent que demeure la *difficulté de motiver tous les jeunes*

« Que faire quand un jeune refuse le travail scolaire... ? »

Une solution énoncée : réduire au maximum le socle de ces jeunes « inadaptables » au système « classique » et leur proposer en dernier ressort *une classe-relais* (expérimentale , cette solution a des résultats prometteurs !)

Un enseignant demande si les moyens humains en nombre, mis disponibles pour de telles situations, ne seraient pas un frein à leur généralisation....

- Pour faire comprendre le besoin d'une formation initiale solide en regard des exigences de savoirs et de savoir-faire de l'entreprise *l'alternance stages en entreprise / école est intéressante...* «... à condition que les élèves ne deviennent pas des « *ouvriers au rabais* » et que les *conventions de stages soient élaborées en partenariat* école-entreprise. *L'enseignant doit alors être tuteur-responsable* des « stagiaires ». »

- Les intervenants prônent des contenus de stages constructifs et vraiment formateurs. Ils souhaitent que l'élève en ressorte avec une réelle expérience professionnelle et une bonne connaissance du milieu du travail.

Ainsi *l'orientation motivée des élèves en serait facilitée*

- Un enseignant rappelle que *l'Ecole est déjà ouverte vers le monde extérieur*, en particulier vers les entreprises (Citons les projets initiés dans le cadre de « l'éducation des choix » en 4^{ème}, en 3^{ème}) . Il précise que ces initiatives d'ouverture, tôt dans la scolarité, peuvent éviter en partie les échecs de « l'orientation ghetto » en fin de 3^{ème}.

- Une enseignante apporte un bémol à cette pratique : « Actuellement, se ferment de nombreuses entreprises... ». L'objectif d'une *remotivation* de l'élève pour une future insertion professionnelle réussie s'en trouve *diminué*

- Un parent d'élève affirme que *l'obtention du diplôme* reste une valeur sûre d'insertion professionnelle : « C'est parmi les plus-diplômés que l'on trouve le moins de chômeurs... »

- Un directeur d'école : « Ne pas sous-estimer la valeur du diplôme, nécessaire quand le jeune doit se présenter à un concours... ». Cependant, ce même intervenant souligne que la possession d'un diplôme n'est pas toujours *suffisante* à l'accès aux fonctions pour lesquelles ce concours est organisé

- De même, un intervenant note : « Actuellement, se présentent à ces concours des candidats sur-diplômés par rapport aux exigences prescrites . Outre que ce soit du « gâchis » , cela ôte une chance aux autres... »

- La *valorisation de l'expérience*, pour l'adulte, pendant son travail en entreprise, comme moyen de rattrapage d'une formation initiale « ratée » est examinée par les intervenants avec circonspection :

« Qui validera ? Comment ? *L'Ecole doit jouer un rôle prépondérant* pour éviter les dérives inégalitaires sur tout le territoire »

Domaine : FAIRE REUSSIR LES ELEVES

Question 15 : Comment lutter efficacement contre les violences et les incivilités ?

Mots-clés choisis : Valeurs fondamentales : Respect mutuel Enseignant ← → Parents ←
 → Elèves ← → Autres Tolérance
Contrat, Culture de l'exemple.

- D'emblée, un intervenant souhaite que le traitement des *incivilités* soit d'une autre nature que celui de la *violence*. Il reconnaît cependant que les incivilités sont quelquefois source de violence
- Un parent réaffirme : « *La violence touche toute la société*, l'Ecole n'en est pas la cause, mais son reflet »
 En conséquence, signale un enseignant, « *l'Ecole ne peut pas résoudre seule ces problèmes ...* »
 Or, comme *l'Ecole est dans certains quartiers le seul lieu de droit*, c'est « ...là que doivent s'élaborer les règles du « mieux vivre ensemble » pour les jeunes scolarisés
- *Le rôle des parents est très important et doit relayer l'action éducative de l'école*
 En effet, déplore cette institutrice d'école maternelle : « Lorsque nous expliquons quelques règles de comportements à nos élèves qui les observent volontiers à l'intérieur de l'école, nous constatons leur abandon-pour certains d'entre eux- dès la grille de l'école franchie, et ce en présence de leur parents, venus les chercher. »
- C'est donc aussi *vers les parents, premiers partenaires, que toute action est nécessaire*
 L'évocation d'une « *Ecole des Parents* » -traditionnelle- ne retient pas l'assentiment général. Par contre, si elle est organisée au sein des associations de quartiers ou à l'occasion d'actions motivantes, les intervenants y trouveraient un intérêt souhaitable
- Un directeur d'école en REP : « Une *remédiation des comportements déviants satisfaisante* est constatée quand *le tissu relationnel* (parents, assistante sociale, personnel médical et paramédical, éducateurs) *est fort*. Il en va de même au Collège quand tous les membres de la communauté éducative agissent dans le même sens.
- Sont citées des initiatives de *règlements intérieurs d'établissements co-rédigés* par les élèves qui se l'approprient volontiers et *contractualisés avec les parents et les enseignants et/ou les membres de la communauté éducative*
- De même, sont citées les *expériences d'« Ecole ouverte »*, initiées dans le cadre de la Politique de la ville de Boulogne, dès *les années 92*. Si dans les écoles primaires, les intervenants signalent des effets mitigés, dans les collèges en ZEP, leur impact sur la *réconciliation de certains élèves avec leur Ecole est significative*. Il manquerait une meilleure prise en compte des effets bénéfiques dans la pratique quotidienne de la classe pour ces élèves.
- Est cité également le *document, édité en 1997* par les équipes-relais du Boulonnais, intitulé : « *Un problème ? Une adresse !* », dans le cadre des Comités d'environnement social. Ce Guide des Acteurs de la Prévention établit un répertoire de tous les partenaires boulonnais qui gravitent auprès de l'Enfant (médical, justice, police, social, associatif) et auquel chacun peut faire appel pour résoudre un problème d'enfant.scolarisé.
- Un parent souligne que « *Tout citoyen a le devoir de réagir* face à des actes d'incivilité ou de violence, même et y compris s'il peut s'aider des partenaires conventionnels pour cela.
- Les intervenants posent comme à priori que *l'autorité des enseignants ne doit pas être remise en cause* dans la pratique de leur métier. Mais ils reconnaissent comme préalable *la lisibilité* pour tous des règles de *respect mutuel* édictées. Dès lors, *la sanction* consentie, justifiée, en cas de déviance, *est souvent accomplie sans réticence*.

Domaine : FAIRE REUSSIR LES ELEVES

Question 17 : Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ?

Mots-clés choisis : *Rythmes scolaires . Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ; Engagement des élèves. Heure de vie de classe Bâtiments scolaires . Hygiène et sécurité. Le professeur principal. Tout personnel de la communauté scolaire.*

- Un parent d'élève indique d'emblée *l'importance de la scolarité en classe de maternelle de tout enfant* et notamment *le maintien de la scolarité dès deux ans*. Il explique que ses deux enfants aînés ont ainsi bien acquis les objectifs de socialisation qui leur ont fait *apprécier le mieux vivre à l'Ecole* par la suite
- En relais, une enseignante d'école maternelle précise qu'il est plus aisé *de déceler plus rapidement les difficultés scolaires* et d'y remédier quand l'enfant est scolarisé tôt. Mais l'organisation de la classe des 2 ans doit faire l'objet d'une attention particulière pour favoriser *la prise en charge des enfants par petits groupes*.
- Un enseignant propose :
« *Pourquoi la scolarité ne devrait-elle pas être obligatoire dès la grande section. ?* » Cette proposition s'appuie sur la cohérence du cycle des apprentissages. Ainsi, pourrait-on éviter la rupture école maternelle-école primaire entre les enfants qui ont fréquenté la première et ceux qui n'y sont pas allés. Les intervenants soulignent que ce décalage peut provoquer *un mal-vivre latent* chez ceux-ci .
- Un parent d'élève évoque *la possibilité d'une modification de l'emploi du temps* d'une journée scolaire réservant l'après-midi aux activités sportives et artistiques comme en Angleterre .Un intervenant lui répond qu'à sa connaissance cette organisation est remise en cause dans ce pays.. Les activités proposées l'après-midi sont payantes, ce qui ne répond pas à notre critère d'école publique. Un enseignant précise qu'en France, une telle organisation nécessiterait *des moyens humains plus importants pour diminuer l'effectif des groupes à encadrer*.
- Un autre intervenant pose la question de mise en place *de la semaine de quatre jours* . Les journées de classe non effectuées dans l'année sont reportées pendant les vacances L'expérience est vécue dans certaines académies, notamment du Sud de la France. Les intervenants n'en connaissent pas l'évaluation quant aux performances meilleures ou non des élèves assujettis à ce système.
- Un intervenant déclare que la *qualité de vie* des élèves et des personnels qui les encadrent à l'école dépend de la *conjonction des droits et des devoirs de chacun*. La sérénité dans les conditions de *travail* qui en découle rend celui-ci plus *stimulant*.
- Un intervenant indique « *La présence d'adultes référents- comme est le maître dans sa classe et comme pouvait l'être l'emploi-jeune- est un gage de la qualité d'écoute des enfants* , surtout fragiles, ou en pré-adolescence au collège . *Tout membre de la communauté éducative peut être ressource* pour jouer ce rôle »
- Aucune remarque n'a été formulée concernant les *bâtiments*, les présents s'accordant pour reconnaître les efforts entrepris par les communes, les conseils généraux, les régions, pour en améliorer l'architecture.

En conclusion,

L'animateur propose de valider les 3 priorités, énoncées à la suite de chaque question étudiée et indiquées par un rapporteur.

Priorité 1 :

*Le travail en partenariat Ecole / Entreprise est essentiel,
sans réduction de la durée de scolarité obligatoire*

Priorité 2

*Le travail en réseau entre tous les partenaires de la communauté éducative est essentiel pour lutter
contre les violences et les incivilités.*

Priorité 3:

*La présence humaine en nombre à l'Ecole et la scolarisation généralisée à deux ans sont deux
conditions essentielles pour répondre mieux aux besoins de qualité de vie des élèves, notamment des
plus fragiles, et en conséquences pour favoriser leur réussite scolaire ;*

L'ensemble des personnes présentes cautionne ce choix.

REMARQUE :

L'animateur remercie l'assistance pour la qualité de leurs interventions et ajoute :

« Quelles que soient les mesures retenues dans l'élaboration de la nouvelle loi, il importera d'abord de convaincre ceux qui sont chargés de les appliquer »

Il lève la séance à 16h.